



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Service Technique des Remontées Mécaniques  
et des Transports Guidés

Saint Martin d'Hères, le 6 juin 2024

Département Agréments Outils Tapis

Nos réf. : 2024/134/DAOT/AM/2024-06-06\_agrement\_OQA\_STRA\_BVE

**DÉCISION RELATIVE À L'AGRÉMENT D'UN ORGANISME QUALIFIÉ EN APPLICATION DES ARTICLES R. 3152-26 À  
R. 3152-30 DU CODE DES TRANSPORTS  
SYSTÈMES DE TRANSPORTS ROUTIERS AUTOMATISÉS**

Vu le **code des transports** et notamment ses articles R. 3152-26 à R. 3152-30 relatifs à l'agrément des Organismes Qualifiés (OQA) par le STRMTG ;

Vu l'arrêté du 2 août 2022 pris en application de l'article R. 3152-30 du code des transports, relatif à la procédure d'agrément des organismes qualifiés ;

Vu le dossier de demande d'agrément OQA reçu par courriel le 16 février 2024 ;

Vu le courriel du STRMTG du 20 février 2024 notifiant la complétude du dossier, les délais d'instructions et les moyens de recours ;

Vu les compléments reçus par mails des 20, 27 et 28 mai 2024.

**La société BUREAU VERITAS EXPLOITATION (SAS),**

*4 place des saisons  
92400 Courbevoie*

est agréée au titre d'**Organisme Qualifié (OQA)** pour effectuer les missions d'évaluation et d'audit de la sécurité des Systèmes de Transport Routier Automatisés, dans les domaines techniques suivants :

- 1° Sûreté de fonctionnement des systèmes embarqués ;
- 2° Sûreté de fonctionnement des équipements de connectivité ou de positionnement ;
- 6° Systèmes de gestion de la sécurité en exploitation.

Les dirigeants responsables des évaluations de la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION, compétents pour les systèmes de transport routier automatisés et les domaines techniques couverts par cet agrément, sont :

DRE	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°
El Mehdi ABKOUJ	X					X	
Nicolas ALBERTINI	X	X					
Yves CLARISSOU	X					X	

Domaine 1° Sûreté de fonctionnement des systèmes embarqués  
Domaine 2° Sûreté de fonctionnement des équipements de connectivité ou de positionnement  
Domaine 3° Cybersécurité  
Domaine 4° Sécurité des infrastructures et des équipements de la route  
Domaine 5° Sécurité du comportement routier des véhicules  
Domaine 6° Systèmes de gestion de la sécurité en exploitation  
Domaine 7° Évaluation globale de la sécurité des systèmes.

Cet agrément est délivré pour une durée de **5 ans** à compter du **6 juin 2024**.

Pour le directeur du STRMTG, et par délégation  
Le chef du département Agréments, Outils, Tapis

Christophe SION